



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0395

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association programme-Solidarité Eau (pS-Eau) pour son programme Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement - Année 2

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Madame la Conseillère Glatard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliot), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0395**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Attribution d'une subvention à l'association programme-Solidarité Eau (pS-Eau) pour son programme Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement - Année 2**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

S'inscrivant dans le cadre juridique défini par la Loi Oudin-Santini, la Communauté urbaine de Lyon a développé une politique de coopération et de solidarité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour contribuer à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement adoptés lors du Sommet de la Terre : réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015.

Pour cela, le Conseil de la Communauté urbaine a décidé, dans sa délibération du 11 juillet 2005, d'engager jusqu'à 0,4 % des recettes eau et assainissement pour la solidarité internationale.

Cet engagement se concrétise, d'une part, dans des partenariats de coopération décentralisée avec des collectivités étrangères, notamment à Madagascar, et d'autre part, dans le pilotage du Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau (Fonds eau). Le Fonds eau a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud, portées principalement par des associations. Il est alimenté annuellement par la Communauté urbaine, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, Veolia eau et la Lyonnaise des eaux et représente plus d'1 M€ de subventions accordées par an.

Dans le cadre de son engagement pour la solidarité internationale dans le domaine de l'eau, la Communauté urbaine a soutenu l'activité du pS-Eau depuis 2007 de façon à promouvoir les initiatives dans le domaine de la solidarité eau et assainissement sur le territoire et améliorer la qualité des projets.

Le pS-Eau est une association de soutien aux initiatives locales françaises de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Sa mission, reconnue d'intérêt général, vise à améliorer et rendre plus efficaces les actions de solidarité, accroître le nombre d'acteurs impliqués, mettre en cohérence les actions, valoriser et diffuser les expériences de chacun. Le pS-Eau est :

- un réseau reconnu de plus de 26 000 correspondants (entreprises, collectivités, centres de recherche, associations, représentants de l'Etat),
- animé par une structure permanente de 13 personnes de spécialités diverses, dont désormais 2 personnes basées à Lyon,
- contrôlé par un conseil d'administration représentatif de l'ensemble du milieu spécialisé dans le développement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et présidé par un ambassadeur de France.

Depuis 2009, le pS-Eau a déployé une antenne physique basée à Lyon permettant un appui de proximité aux initiatives locales de solidarité dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Son activité d'animation de réseau (organisation d'ateliers, diffusion d'informations et de guides méthodologiques, appui-conseil personnalisé, capitalisation d'expériences, etc.) a largement contribué à la réussite de la politique de coopération et de solidarité portée par la Communauté urbaine dans le domaine de l'eau.

Les exemples les plus significatifs de réalisations sont les suivants :

- à ses débuts, le Fonds eau recevait moins de 10 dossiers par an, il en reçoit aujourd'hui en moyenne 40. Ce chiffre s'est stabilisé depuis 3 ans. Sur la totalité des dossiers reçus, presque la moitié a bénéficié d'un accompagnement du pS-Eau,
- à l'origine du Fonds eau, il était difficile d'avoir des retours de terrain des projets financés en dehors des rapports produits par les porteurs de projet. Aujourd'hui, le pS-Eau, par son réseau dans de nombreux pays africains, permet d'avoir des retours de terrain sur 6 à 8 projets par an. Ces visites sont précieuses pour avoir de la visibilité sur l'efficacité des actions financées dans le cadre du Fonds eau,
- à Madagascar, où la Communauté urbaine a mis en place une coopération importante auprès de 12 communes de la Région Haute-Matsiatra, le pS-Eau anime un réseau spécifique qui permet la rencontre et l'échange d'expériences entre les différents acteurs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et la publication de documents spécialisés (Institutions malgaches et Organismes non gouvernementaux -ONG- internationales).

a) - Objectifs du programme

Le programme vise l'appui-conseil aux porteurs de projets sollicitant le Fonds eau, l'appui au suivi et à l'évaluation des projets Fonds eau, l'accompagnement et la sensibilisation des instructeurs du Fonds eau, la communication et la valorisation des actions de la Communauté urbaine, la diffusion des résultats de la recherche-action sur l'eau et l'assainissement à l'international, l'appui ponctuel aux actions de coopération décentralisée de la Communauté urbaine.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre du dernier programme 2011-2013

Chaque année, le pS-Eau fournit un rapport d'activité détaillé de son activité. Les résultats les plus significatifs sont les suivants :

- 14 projets par an accompagnés par le pS-Eau, 9 ont été financés par le Fonds eau,
- 7 à 8 projets par an financés par le Fonds eau ont été évalués sur le terrain,
- tous les projets déposés au Fonds eau (environ 40/an) ont fait l'objet d'une note d'analyse,
- des outils ont été créés et mis à disposition tels que 5 fiches-pays et un guide méthodologique d'appui à la conception des projets d'adduction d'eau potable,
- environ 20 fiches par an sur les projets de la Communauté urbaine sont mises en ligne sur le site internet du pS-Eau,
- environ 15 ateliers auxquels le pS-Eau a été associé ou organisateur ont permis la diffusion d'informations sur le dispositif du Fonds eau,
- 2 à 4 ateliers par an ont été organisés sur les questions d'eau et d'assainissement à Madagascar et 3 guides pratiques spécifiques à Madagascar ainsi qu'un portail web dédié ont été produits,
- des ouvrages et notes de synthèse ont été publiés sur des sujets du pôle recherche et développement du pS-Eau : stratégies municipales concertées, suivi-évaluation, énergie solaire, mini-égoûts, etc.,
- 3 séances d'information-sensibilisation des instructeurs ont été réalisées sur les sujets : énergie solaire, suivi technique et financier des services d'eau, méthodes de promotion de l'assainissement et sensibilisation à l'hygiène.

c) - Bilan des actions réalisées

Le compte-rendu d'activités fait état d'un bilan très satisfaisant pour ce qui concerne en particulier l'appui-conseil aux porteurs de projet, la production d'outils et de guides méthodologiques, l'organisation des ateliers de réflexion et d'échanges de pratique. Par l'ampleur de son réseau aussi bien local, que national et européen, l'antenne lyonnaise du pS-Eau contribue à insuffler une dynamique et une bonne qualité des interventions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

d) - Programme d'actions de fin 2013 à fin 2016 et plan de financement prévisionnel annuel

Le programme d'actions débuté en novembre 2013, entrera dans sa deuxième année en novembre 2014, il va poursuivre les activités qui ont fait l'objet d'un bilan très satisfaisant et favoriser l'organisation d'ateliers sur le territoire. Il se décline de la manière suivante :

- appui-conseil aux porteurs de projets sollicitant le Fonds eau grâce à la mobilisation du réseau du pS-Eau et des travaux développés par le pS-Eau en recherche-action et capitalisation d'expériences. Il s'agit d'une activité continue sur l'année, avec pour objectif d'accompagner 10 à 15 acteurs qui déposent ensuite une demande au Fonds eau,

- appui au suivi-évaluation du Fonds eau. Par la présence régulière du pS-Eau dans de nombreux pays d'Afrique, celui-ci pourra accompagner la mise en œuvre des projets sur le terrain et en mesurer l'efficacité, avec pour objectif de visiter 6 à 8 projets par an,

- accompagnement et sensibilisation des instructeurs du Fonds eau. Il s'agit d'apporter aux instructeurs du Fonds eau des informations sur les contextes de chaque projet déposé et d'organiser un atelier annuel avec des témoignages d'expériences des projets soutenus par le Fonds eau,

- communication-valorisation des actions de la Communauté urbaine. Il s'agit, notamment, de publier sur le site internet du pS-Eau et les supports éditoriaux du pS-Eau les informations sur l'actualité du Fonds eau ou de Madagascar,

- diffusion des travaux de recherche-action sur les pratiques de solidarité internationale. Le pS-Eau dispose d'un pôle recherche et développement spécialisé sur l'eau et l'assainissement dans les pays en développement. Il organisera une fois par an un atelier de diffusion des résultats de ses travaux pour les porteurs de projets et les instructeurs du Fonds eau,

- appui à la coopération décentralisée de la Communauté urbaine. Le pS-Eau poursuivra son appui au développement du réseau des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale à Madagascar par le développement de la base de données, la mise en place des ateliers de travail et des publications spécifiques sur le secteur de l'eau et de l'assainissement à Madagascar.

Plan de financement prévisionnel annuel :

Activités	Demande à la Communauté urbaine de Lyon (en €)	Autres co-financements (Agence française de développement -AFD-, Agence de l'eau, Région Rhône-Alpes, etc.) (en €)	Total (en €)
appui-conseil aux porteurs de projet	21 000	18 000	39 000
appui au suivi-évaluation du Fonds eau	15 000	6 000	21 000
accompagnement/sensibilisation des instructeurs du Fonds eau	11 000	7 000	18 000
communication-valorisation des actions de la Communauté urbaine de Lyon et diffusion des travaux de recherche-action sur les pratiques de solidarité internationale	3 000	24 000	27 000
appui à la coopération décentralisée de la Communauté urbaine	5 000	7 000	12 000
Total	55 000	62 000	117 000

La participation sollicitée auprès de la Communauté urbaine s'élève à 55 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € annuel au profit de l'association programme-Solidarité eau pour le programme "Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement" - Année 2,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association programme-Solidarité eau définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2014 - compte 6743 - opération n° 1P20O2197 - eau coopération décentralisée.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.